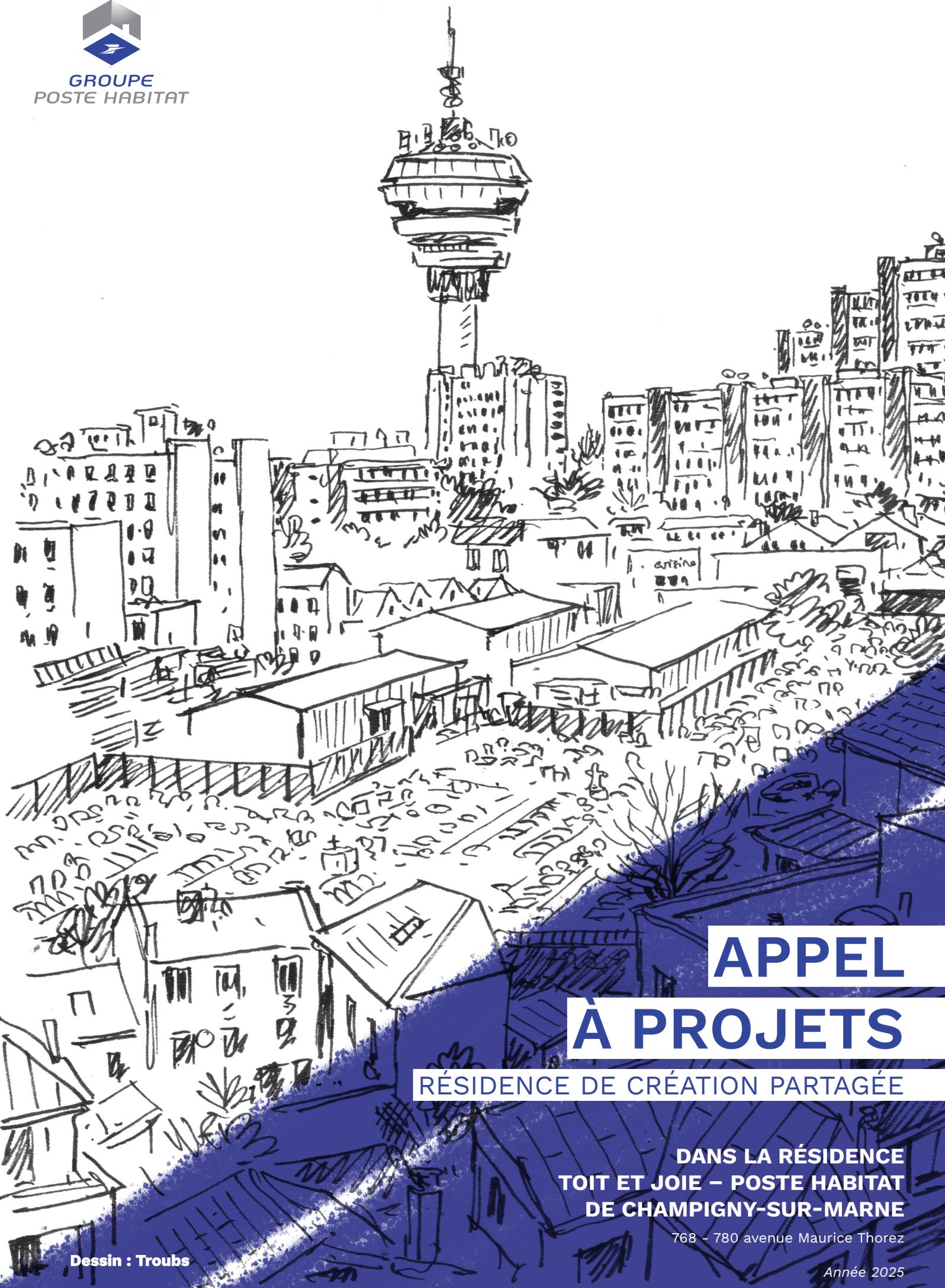




**GROUPE
POSTE HABITAT**



APPEL

À PROJETS

RÉSIDENCE DE CRÉATION PARTAGÉE

**DANS LA RÉSIDENCE
TOIT ET JOIE – POSTE HABITAT
DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

768 - 780 avenue Maurice Thorez

Dessin : Troubs

Année 2025

Toit et Joie – Poste Habitat

invite des artistes, collectifs ou compagnies,
à mener un projet de création artistique partagée
dans la résidence située 768 - 780 avenue Maurice
Thorez, à Champigny-sur-Marne

LA CULTURE AU CŒUR DU LOGEMENT SOCIAL

Le groupe Poste Habitat a fait le choix depuis plusieurs années de faire entrer la culture au cœur de son organisation et de son action quotidienne pour développer et construire avec ses locataires des projets artistiques en pied d'immeuble. Une direction de la culture a ainsi été créée pour développer de nombreuses actions chaque année et ainsi :

- Participer au développement des territoires sous un angle culturel, social et écologique ;
- Faciliter l'accès aux projets culturels pour les habitant·es ;
- Favoriser le bien vivre-ensemble ;
- Soutenir les artistes de toutes disciplines, en particulier dans leur engagement auprès de publics diversifiés.

En ce sens, Toit et Joie – Poste Habitat met en place de nombreux projets, proposant à des artistes de domaines artistiques variés des temps d'immersion au sein de ses résidences locatives afin d'y mettre en place un projet avec les habitant·es et avec le quartier.

En juin, Toit et Joie – Poste Habitat organise le festival Au-delà des toits, moment festif et convivial qui met en avant les projets menés.

Une trentaine de projets artistiques, en co-création avec les locataires, sont ainsi menés chaque année dans les résidences de Poste Habitat, pour renforcer le lien social en insufflant une dynamique d'échange originale entre artistes et habitant·es.

PRÉSENTATION DU GROUPE POSTE HABITAT

Depuis plus de 65 ans, les équipes du Groupe Poste Habitat se consacrent à l'intérêt général avec la mise en œuvre d'un éventail de solutions de logements sociaux pour toutes et tous : logements familiaux en locatif social, accession sociale à la propriété, résidences étudiantes, résidences à caractère très social.

Au service des collectivités locales, de l'État et de La Poste, le groupe Poste Habitat gère plus de 17 000 logements par le biais de ses 4 sociétés : Toit et Joie - Poste Habitat, Poste Habitat Rhône-Alpes, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Normandie.

Toit et Joie - Poste Habitat, maison-mère du groupe, accompagne plus de 15 000 familles répartis sur 85 communes d'Île-de-France.



SPÉCIFICITÉS DES PROJETS

Toit et Joie – Poste Habitat met en place des projets de recherche et de création artistique qui intègrent la participation des locataires et des habitant·es dans le processus de création. Les projets permettent des échanges et des rencontres, des initiations à des pratiques artistiques, mais surtout un partage des démarches créatives, des savoirs et des imaginaires de chacun·e.

Tous les domaines artistiques sont représentés : arts plastiques, cinéma, photographie, création sonore et musicale, théâtre, littérature, performance...

Chaque projet est conduit selon ses propres modalités et son propre rythme. Les propositions faites aux habitant·es, ainsi que la forme de l'aboutissement du projet, varient en fonction des propositions.



Crédit : Les Grandes Personnes @collectif La Réseau

Crédit : Le son qui manque @collectif La Réseau

Crédit : Les Grandes Personnes @collectif La Réseau

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Située au 768 - 780 avenue Maurice Thorez, la résidence se situe dans le quartier des Mordacs. Elle est constituée d'un immeuble unique de 76 logements, dont une majorité d'appartements 4 pièces. La résidence dispose d'un grand jardin réservé aux locataires, qui comprend des installations artistiques : une fresque murale d'Oji et Théo Haggai ainsi que deux sculptures de Manon Freulon réalisées dans le cadre d'une résidence artistique. Deux autres projets culturels ont été menés dans cette résidence : avec Caroline Vaillant en 2022 autour du tricot, et avec Laetitia Troussel Lubet et Cécile Morelle en 2023-24 autour du conte.

Un jardin partagé composé de parcelles privées a été créé en 2024. Une amicale des locataires s'est constituée la même année.

L'immeuble est entouré de résidences de logements sociaux et privés. Il est situé à proximité du gymnase des Mordacs et de la Maison pour Tous Youri Gagarine, et à 750 mètres du Théâtre municipal Gérard-Philippe. La résidence fait partie d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.



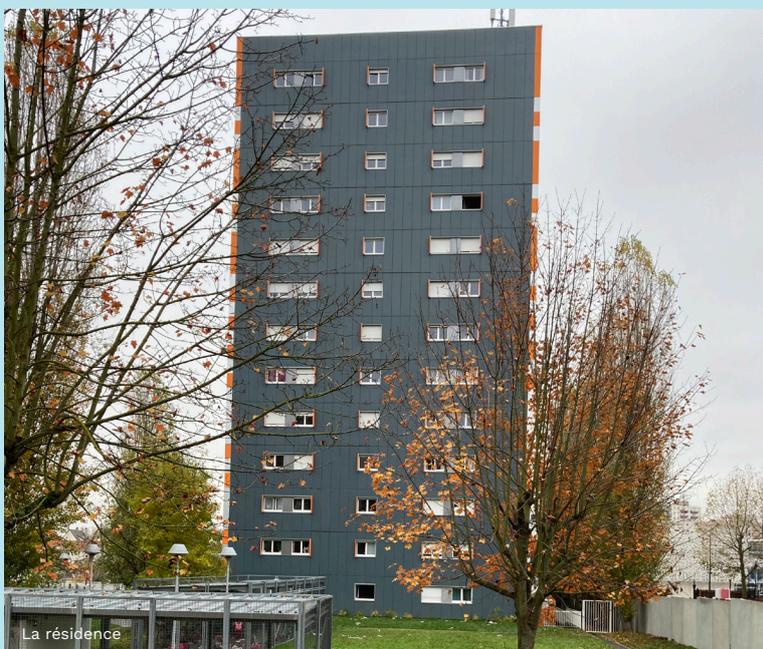
PRÉSENCE ET ACCOMPAGNEMENT

Une forte présence de l'équipe artistique sur le territoire du projet est essentielle, ainsi qu'une réelle capacité à faire évoluer le projet au fil des rencontres, en fonction des réalités du terrain.

Le projet est mené sur une période allant de **6 mois à 1 an**, à compter de février 2025.

Le projet commence par une phase de rencontre avec les locataires et les partenaires potentiels du projet, qui permet d'élaborer le projet collectivement. Il se termine par une présentation publique qui vise à partager avec toutes et tous l'expérience vécue lors de la résidence artistique. Un temps fort public est prévu en juin 2025, dans le cadre du festival Au-delà des toits.

Les équipes de Toit et Joie, en particulier la direction de la culture et le gardien de la résidence, accompagnent le projet à toutes les étapes.



LA THÉMATIQUE DE L'APPEL : AU-DELÀ DU RÉEL

La thématique de l'année amène les projets vers la fiction. Elle est une invitation à ouvrir les imaginaires pour aller vers l'illusion, le fantastique, le romanesque ou l'utopie. Qu'il s'agisse de transfigurer les espaces par le son, la matière ou l'image, de mettre les corps et les esprits en mouvement ou de créer de nouveaux récits, l'appel invite les artistes à transformer le réel, en invitant les habitant·e·s à les accompagner dans l'aventure.

LE PUBLIC

Le projet doit concerner :

- Les locataires de la résidence Toit et Joie – Poste Habitat et plus largement les habitant·e·s du quartier de la résidence ;
- Les adultes ou un public intergénérationnel.

DOTATION

Le projet est financé à hauteur de **10 000 euros TTC**.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnel du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitant·e·s, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres s'il y a lieu.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

ENGAGEMENTS DU OU DE LA LAURÉAT·E

Le ou la lauréat·e s'engage à :

- Travailler en collaboration avec les équipes de Toit et Joie – Poste Habitat afin de faire évoluer sa proposition artistique ;
- Assurer une présence effective sur le terrain du projet ;
- Proposer un événement public de sortie de résidence.

CONTACTS

Patricia GUÉRIN

Directrice de la culture
Direction de la culture de Toit et Joie
patricia.guerin@toitetjoie.com

Cécilia GIRARD

Responsable Partenariats et actions culturelles
Direction de la culture de Toit et Joie
cecilia.girard@toitetjoie.com

CANDIDATER

L'appel à projets s'adresse aux artistes professionnel·le·s, seule·s ou formé·e en collectif, compagnie ou association de toutes les disciplines artistiques, pouvant témoigner d'un parcours professionnel et d'une expérience de travail avec des publics (habitant·e·s ou groupes constitués).

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne avant le 2 février 2025 à 23h59, disponible à l'adresse suivante :

www.sceneculturellehl.com

Le dossier comprend un CV, un portfolio, une présentation concise du projet et de l'implication des habitant·e·s, un pré-budget et un pré-planning. Toute candidature effectuée avec des informations incomplètes ou erronées sera refusée. L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par les candidat·e·s de toutes les conditions énoncées dans le présent appel à projets.

DÉSIGNATION DE L'ÉQUIPE OU DE L'ARTISTE LAURÉAT·E

Tous les dossiers sont examinés et une sélection de cinq projets est réalisée par la direction de la culture de Toit et Joie. Les équipes retenues sont invitées à présenter leur projet devant un jury composé de professionnel·le·s de l'art et de la culture, de représentant·e·s des locataires de Toit et Joie et de la Ville de Champigny. Le jury est présidé par Patricia Guérin, directrice de la culture de Toit et Joie – Poste Habitat.

Les entretiens auront lieu le 13 février 2025 au siège de Toit et Joie (Paris 15ème).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les projets de fresque murale extérieure ne seront pas examinés. Un appel à projets spécifique sera lancé début 2025.

Le jury évaluera les propositions sur les critères suivants :

- Qualité des expériences et créations artistiques passées ;
- Pertinence des propositions en direction des locataires et des habitant·e·s, pertinence des modes de mobilisation ;
- Capacité d'immersion dans la résidence et le territoire.

Le jury sera attentif aux éléments suivants :

- Expériences de projets auprès de publics diversifiés, en particulier hors du champ scolaire ;
- Originalité des propositions artistiques ;
- Prise en compte des partenaires possibles, locaux ou autres.

CALENDRIER

12 décembre 2024 :

Ouverture de l'appel à candidature

2 février 2025 à 23h59 :

Clôture de l'appel

13 février 2025 :

Entretiens avec les équipes pré-sélectionnées

17 février 2025 :

Annnonce de l'équipe ou artiste lauréat·e